SIGNEZ LE MANIFESTE POUR LA VIE DES FEMMES

PAS UNE DE PLUS
TOUTES EN SÉCURITÉ, SINON AUCUNE
LA PROCHAINE EST ENCORE EN VIE

NON AUX FÉMINICIDES
Côte-Nord

Alors que des femmes continuent d'être tuées parce qu'elles sont des femmes, le Québec ne peut se résoudre à considérer chaque féminicide comme une tragédie de plus.

Chaque femme tuée témoigne d'un échec collectif : celui de notre société à prévenir la violence, à protéger les femmes et à faire de leur droit de vivre en sécurité une véritable priorité.

La situation au Québec est alarmante. Depuis 2020, 22 femmes, en moyenne, sont victimes de féminicide à chaque année, alors que plus de 1 femme sur 4 est victime d'une ou de plusieurs formes de violences genrées (CFVF, 2026). Les féminicides ne sont donc pas des événements isolés. Ils s'inscrivent dans un continuum féminicidaire (CFVF, 2026) que nous connaissons, documentons et dénonçons depuis des années. Pourtant, les violences persistent et des femmes continuent d'être tuées.

Le début de l'année 2026 a une fois de plus démontré l'urgence d'agir. En février, alors que 6 femmes avaient déjà été victimes de féminicide en l'espace d'un mois, des groupes de femmes de la Côte-Nord se sont rassemblés pour dénoncer collectivement cette réalité insoutenable et inadmissible.

De cette initiative est né le Manifeste pour la VIE des femmes. Par ce manifeste, nous dénonçons des manquements graves et persistants qui mettent les femmes en danger, ainsi que l'incapacité politique et collective à faire face à une crise pourtant largement prévisible. Les solutions existent, elles sont connues, nommées depuis des années. Pourtant, plusieurs d'entre elles tardent encore à se traduire en actions politiques concrètes, durables et à la hauteur des besoins. Les plans d'action et les engagements se succèdent, mais un écart persiste entre les réponses gouvernementales et l'ampleur des violences vécues par les femmes.

À qui s’adresse le manifeste pour la vie des femmes?

Ce manifeste s’adresse à l’ensemble des citoyen·nes, dont l’engagement est indispensable à l’avènement d’une société plus juste et égalitaire. De plus, ce manifeste s’adresse spécifiquement à toutes les personnes détenant un pouvoir d’action, dans toute instance décisionnelle :

Aux élu·es,

Aux institutions,

Aux décideur·euses,

Aux responsables de programmes,

Aux partenaires communautaires,

Aux dirigeant·es d’organisations publiques et parapubliques

INCLUANT

Les représentant·es politiques,

Les services sociaux,

Les milieux de santé,

Les instances judiciaires et policières

Ensemble, nous avons le pouvoir de provoquer un changement concret. Nous réclamons un avenir où la prévention, le respect et l’éducation remplacent la banalisation, l’indifférence et l’impunité.

Le manifeste pour la vie des femmes, c’est l’expression de nos valeurs communes

Le droit à la vie et à la sécurité

Toute femme a le droit fondamental de vivre à l’abri de la violence. La sécurité des femmes n’est pas un privilège : c’est un droit.

La responsabilité collective et politique

La lutte contre les féminicides exige une responsabilité collective : des institutions, des gouvernements et de la société dans son ensemble. Nous refusons l’indifférence, la banalisation et la déresponsabilisation.

L’égalité des genres

Nous affirmons que les féminicides sont l’expression la plus extrême des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

La transformation sociale

Pour prévenir les féminicides et les violences faites aux femmes, il faut agir sur les inégalités et les rapports de pouvoir qui les alimentent. Cela exige d'intervenir là où les violences prennent racine pour transformer durablement les normes, les pratiques et les structures qui les perpétuent, afin de bâtir une société véritablement égalitaire, où toutes les femmes peuvent vivre libres, en sécurité et dans la dignité.

Ces valeurs doivent se traduire dans les choix collectifs, les politiques publiques et les décisions de nos institutions. Tant qu’au Québec des femmes seront tuées parce qu’elles sont des femmes, il faudra questionner notre capacité collective à faire de ces valeurs une réalité.

Nos revendications

Le Manifeste pour la VIE des femmes, c'est nous, collectivement, qui exigeons des actions concrètes et à la hauteur de l'urgence de la situation.

Nous demandons au gouvernement du Québec de :

1. Mettre en œuvre sans délai les mesures réclamées par les organismes spécialisés en violences faites aux femmes, en reconnaissant leur expertise et en les associant pleinement à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces mesures.

2. Garantir un financement à la mission, stable et suffisant aux groupes de femmes et aux organismes spécialisés, afin qu'ils disposent des ressources nécessaires pour prévenir les violences, intervenir efficacement en première ligne, accompagner les femmes et assurer leur sécurité partout au Québec.

3. Adopter une stratégie ambitieuse de prévention des féminicides, accompagnée d'objectifs mesurables, de ressources suffisantes, d'échéanciers clairs et d'une reddition de comptes publique.

4. Rendre obligatoire une formation spécialisée et continue sur les violences faites aux femmes dans les réseaux de la santé et des services sociaux, de la justice, de la sécurité publique et de l'éducation.

5. Déconstruire les normes sociales qui alimentent les violences. Cela passe notamment par l'éducation à l'égalité, aux relations saines et au consentement dès le plus jeune âge, ainsi que par des campagnes publiques continues contre le sexisme et la banalisation des violences.

6. Garantir des réponses cohérentes, accessibles et adaptées aux réalités de toutes les femmes, notamment par une meilleure coordination entre les institutions et un accès accru au logement sécuritaire et abordable. Ces réponses nécessitent une prise en compte des réalités propres aux femmes autochtones, immigrantes ou racisées, en situation de handicap, en situation de précarité ainsi qu'aux femmes vivant en région éloignée ou isolée.

Le constat d'un échec collectif

Aujourd'hui encore, au Québec, les violences faites aux femmes persistent malgré des décennies de mobilisation, de recherche et de revendications. Les féminicides en constituent la manifestation la plus extrême et irréversible, mais ils s'inscrivent dans un continuum de violences, d'inégalités et d'obstacles systémiques auxquels les réponses actuelles demeurent insuffisantes.

Les violences faites aux femmes demeurent profondément ancrées dans les inégalités entre les femmes et les hommes.

L'augmentation et la persistance des féminicides nous rappellent brutalement que ces violences ne sont ni des gestes isolés ni des événements exceptionnels : elles s'inscrivent dans un continuum de violences et dans des rapports de pouvoir qui persistent au sein de notre société.

Cet ensemble de réalités met des vies en danger. Il témoigne d'une crise profonde, qui exige une réponse à sa mesure. Face aux féminicides et aux violences faites aux femmes, l'urgence d'agir est indéniable.

En signant le Manifeste pour la VIE des femmes, j'appuie les revendications et je m'engage à contribuer, à ma hauteur, aux actions pour la VIE des femmes.

Signer le manifeste

À travers ces revendications, c'est un véritable changement de société que nous exigeons.

Nous voulons :

1. Un Québec où les engagements se traduisent en actions concrètes, financées, mises en œuvre et évaluées en fonction des besoins réels des femmes.

2. Des politiques publiques qui placent la vie, la dignité et la sécurité des femmes au cœur des décisions.

3. Des institutions qui assument pleinement leur responsabilité de prévenir les violences et des systèmes qui protègent réellement les femmes plutôt que de les exposer à des risques supplémentaires.

4. Une société où l'équité et les relations égalitaires sont enseignées et intégrées dans toutes les sphères.

5. Une transformation des mentalités, des comportements, des pratiques et des normes sociales qui banalisent, minimisent ou excusent les violences faites aux femmes.

6. Une société où il devient impensable et inacceptable qu'une femme soit tuée parce qu'elle est une femme.

En signant le Manifeste pour la VIE des femmes, j'appuie les revendications et je m'engage à contribuer, à ma hauteur, aux actions pour la VIE des femmes.

Signer le manifeste

Nos engagements

En signant le Manifeste pour la VIE des femmes, nous affirmons notre engagement collectif à :

Croire les femmes.
Refuser la normalisation des violences;
Intervenir et dénoncer les violences faites aux femmes à toutes les fois;
Protéger les femmes : en tout lieu, en tout temps;
Prioriser la prévention des violences et la sécurité des femmes dans nos décisions : dans les budgets, dans les politiques publiques, dans les pratiques institutionnelles;

Nous appelons toutes les personnes en position d'influence à agir maintenant.
Nous appelons les institutions à transformer leurs paroles en actions concrètes.
Nous appelons les personnes en position décisionnelle à faire de la prévention des féminicides une réelle priorité politique.

Chaque féminicide est un échec.

Chaque vie sauvée découle d'un effort collectif.

C'est le résultat d'un choix politique et social.

Nous choisissons la vie.

Nous choisissons les femmes.

Nous choisissons l'action.

En signant le Manifeste pour la VIE des femmes, j'appuie les revendications et je m'engage à contribuer, à ma hauteur, aux actions pour la VIE des femmes.

Signer le manifeste

Le présent manifeste a été élaboré collectivement par les groupes membres du comité « Non aux féminicides – Côte-Nord » ayant pris part à la démarche.

Les groupes ayant contribué à la réalisation de ce manifeste sont présentés en ordre alphabétique, sans égard à l'ampleur de leur contribution respective. Ce manifeste est le fruit d'une démarche collective, enrichie par l'implication, les réflexions et les contributions de chacun des groupes participants.

L'Étincelle Centre de femmes de Baie-Comeau

Lumière boréale – Calacs Baie-Comeau

Maison Anita Lebel

Maison des Femmes Baie-Comeau

RFCN

Maison l'Amie d'Elle

Adopté le 19 septembre 2026.

En signant le Manifeste pour la VIE des femmes, j'appuie les revendications et je m'engage à contribuer, à ma hauteur, aux actions pour la VIE des femmes.

Signer le manifeste